



Règlement 2023 du concours d'auteurs de jeux de société des 24 heures du jeu de Châteauroux

1. Conditions générales de participation

- Ce concours est ouvert à tous les auteurs de jeux de société.
- Tous les jeux de société sont acceptés à l'exclusion des solitaires, casse-têtes, jeux de rôle, jeux informatiques, jeux électroniques, extensions de jeux existants, jeux érotiques ou à caractère raciste ou discriminant.
- Les jeux édités, en voie de l'être, en cours de financement participatif ou en vente, même en autoédition, ne sont pas admis. Tout auteur ayant un jeu en cours d'édition ou signé avec un éditeur avant l'ouverture du festival devra en informer l'organisation.
- Un auteur ne peut soumettre qu'une seule création à titre d'auteur ou de co-auteur.
- Il n'est pas possible de remplacer le jeu inscrit au concours par un autre jeu.
- Il n'est pas possible de présenter un jeu ayant déjà concouru sur une édition précédente.
- Les membres du jury et l'équipe organisatrice ne peuvent pas participer.
- Tout visuel de l'auteur et du jeu pourra être utilisé pour la communication de la manifestation : l'auteur du jeu accepte que des photos de lui et de son jeu soient prises lors du festival Les 24h du jeu. L'organisation se réserve le droit de les diffuser.
- L'auteur du jeu, s'il le souhaite, devra prendre les mesures de protection pour son œuvre (juridiques et assurances). L'organisateur ne pourra en aucune mesure être tenu pour responsable de copie, plagiat ou de contrefaçon pour des jeux participant au concours ni même de tout dégât matériel qui pourrait être subi par son jeu durant le festival.
- Les personnes récompensées qui auraient présenté au concours un jeu copié, plagié ou contrefait perdraient, dès découverte de la faute, tous les avantages acquis.

2. Présence obligatoire des auteurs

- Chaque auteur sélectionné au concours s'engage à être présent les **3 et 4 juin 2023** à la manifestation ludique des 24 heures du jeu à Châteauroux afin d'y présenter sa création.
- Cette présence est requise durant 2 demi-journées : l'après-midi du samedi de 14h à 19h et la matinée du dimanche de 9h à 12h. Toutefois, les auteurs, s'ils le souhaitent, pourront présenter en "Off" leur création durant le reste de la manifestation.



3. Inscription au concours

- Un auteur peut inscrire son jeu en complétant le formulaire disponible sur le site de l'événement :
<https://24hdujeu.fr/protozone/>
- Les créateurs ont jusqu'au **2 avril 2023 à 23h59** pour compléter et valider ce formulaire d'inscription.
- Seuls les dossiers comportant l'intégralité des pièces demandées en langue française seront acceptés.
- Le nombre de dossiers sera limité à 40, ils seront enregistrés dans leur ordre d'arrivée. Les inscriptions seront automatiquement closes dès que le seuil de 40 participants sera atteint si cela arrive avant la date du **2 avril 2023**.

4. Contenu du dossier

- Le formulaire d'inscription exige les pièces suivantes (nommées comme suit) :
Les règles du jeu au format pdf contenant :
 - ✓ Le nom du jeu
 - ✓ Le matériel
 - ✓ Le but du jeu
 - ✓ La mise en place du jeu
 - ✓ Le déroulement du jeu
 - ✓ Les conditions de fin de partie et de victoire.

➤ **Le fichier devra être nommé ainsi : *nom-du-jeu_regles***

Une photo numérique du jeu en situation en couleur

 - ✓ format JPEG, résolution minimale de 300dpi.

➤ **Le fichier devra être nommé ainsi : *nom-du-jeu_photo-jeu***

5. Déroulement de la sélection

- Une sélection sera faite sur la base des règles de jeu fournies par l'auteur lors de l'inscription. Le comité de sélection sera composé d'adhérents volontaires de l'association «24h du jeu».
- Entre 6 et 10 finalistes (selon la durée des jeux) seront sélectionnés pour le concours qui se déroulera lors du festival des 24 heures du jeu de Châteauroux.
- Tous les auteurs, sélectionnés ou non, seront avisés par mail des décisions de l'organisateur. Ces décisions sont sans appel. Les résultats parviendront aux auteurs au plus tard le **30 avril 2023**.
- Les auteurs des jeux qui ne seront pas sélectionnés ne pourront obtenir de commentaire sur les motifs d'élimination de leur règle, ni par écrit, ni par téléphone.



6. Le concours

- Le concours se déroulera durant le festival des 24 heures du jeu de Châteauroux qui aura lieu les **3 et 4 juin 2023**.
- Dans la mesure du possible, un jury composé de spécialistes du milieu ludique évaluera les jeux sélectionnés au concours. Afin de confronter différents points de vue, ce jury représentera divers milieux ludiques : éditeur(s), auteur(s), influenceur(s), organisateur(s), ...
- Chaque jeu sera présenté par l'auteur à au moins 2 membres du jury lors de la 1^o journée durant les horaires de présence obligatoire (pour rappel, samedi de 14h à 19h). Une grille de passage sera remise à tous les créateurs en concours. Les créateurs devront laisser libre la table de jeu afin que le jury puisse s'y installer à l'heure indiquée sur la grille. Si le jury juge nécessaire de rejouer à certains jeux, l'organisation en informera les auteurs concernés.
- Les jeux présélectionnés par le jury à l'issue du 1^o jour seront présentés à au moins 2 autres membres du jury lors du 2^o jour durant les horaires de présence obligatoire (pour rappel, dimanche de 9h à 12h).
- Le jury désignera parmi les jeux sélectionnés un jeu qui sera primé et obtiendra, grâce à notre partenariat avec le Festival International des Jeux (FIJ) de Cannes, un pass pour présenter sa création au ProtoLab du FIJ 2024 à Cannes. Malheureusement, ce pass, dorénavant payant, ne pourra sûrement être pris en charge par le festival des 24h du jeu que partiellement : le lauréat devra donc, s'il souhaite bénéficier de cette opportunité, s'acquitter du reste du coût.
- Les décisions du jury sont sans appel.
- Chaque jeu sélectionné sera également présenté au public de la manifestation. En dehors des horaires de passage du jury, il est tout à fait autorisé à un auteur de se faire accompagner ou représenter sur une partie de la manifestation.
- Un prix du public sera décerné par les visiteurs ayant joué à au moins trois jeux sélectionnés. Le public évaluera chaque jeu qu'il aura joué par une note. Chaque note sera majorée selon le nombre de prototypes essayés par le joueur et toutes ces notes majorées seront compilées par jeu pour en faire une moyenne. Ce système par notes ne désavantage donc pas les jeux de longue durée par rapport aux jeux de courte durée (contrairement au système par nombre de votes) et permet au public d'évaluer les jeux les uns par rapport aux autres sur une échelle de valeurs plutôt que de devoir faire un choix tranché. Ainsi, il n'y a pas d'incitation pour les auteurs à faire jouer un maximum de parties car quel que soit le nombre de parties jouées ce sera la moyenne des notes qui sera prise en compte.
- Dans le cas extrême où plusieurs membres du jury auraient un empêchement et ne pourraient être remplacés afin d'obtenir un nombre de jurés suffisant pour évaluer correctement les jeux sélectionnés, l'organisation se réserve le droit de remplacer la sélection du gagnant via le jury par une sélection via les notes du public.
- La remise des prix (prix du jury et prix du public) se déroulera lors des animations de clôture des 24 heures du jeu de Châteauroux.



7. Informations pratiques

- Chronologie

2 avril 2023 : clôture des inscriptions pour le concours.

30 avril 2023 : annonce des jeux sélectionnés (date maximale).

3 et 4 juin 2023 : jours J, dates du festival.

- Contacts

concours@24hdujeu.fr (adresse mail protozone)

<https://24hdujeu.fr/> (site internet du festival)

<https://www.facebook.com/24hdujeu> (page Facebook du festival)

